
RECOMMANDATIONS ADOPTÉES

POINT 6 **RAPPORT DES ACTIVITÉS DE LA FÉDÉRATION**

Que le congrès fédéral reçoive le rapport des activités de la fédération.

POINT 9 **RAPPORT DU COMITÉ DES STATUTS ET RÈGLEMENTS**

Résolution no 1

Que le congrès fédéral reçoive les explications concernant la procédure d'élection prévue aux statuts et règlements actuels et adopte les modifications proposées aux chapitres 8 et 9 présentées par le comité des statuts et règlements.

Proposition d'amendement à l'article 5.06.03 (Suppléance) des statuts et règlements actuels présentée par le SCCULL

« *Pour chaque personne désignée par un Regroupement au Bureau fédéral, il est loisible à ce Regroupement de nommer à la même occasion une personne suppléante, dûment désignée par ce Regroupement et élue par le Congrès fédéral.*

En cas d'impossibilité pour la personne désignée d'un Regroupement d'assister à une réunion du Bureau fédéral, la personne suppléante remplace cette dernière avec les mêmes droits de parole et de vote liés à cette fonction.

Tous les frais de déplacement, d'hébergement et de repas sont pris en charge par la Fédération. La personne suppléante n'a pas droit à la fraction de libération liée au poste de la personne déléguée. »



Résolution no 2

RECOMMANDATION SUITE À LA PROPOSITION D'AMENDEMENT DE L'ARTICLE 5.06.03 DES STATUTS ET RÈGLEMENTS ACTUELS (SUPPLÉANCE) PRÉSENTÉE PAR LE SCCULL

CONSIDÉRANT que la notion de suppléance ou de substitution est totalement absente de nos statuts et règlements, et ce, quelle que soit l'instance;

CONSIDÉRANT le grand nombre d'articles de nos statuts et règlements touchés et la complexité de toute la mécanique entourant l'introduction de cette notion;

CONSIDÉRANT qu'il faudrait ainsi revoir, en plus de celui sur le bureau fédéral, les articles sur le congrès, le conseil fédéral, les regroupements et la procédure d'élection de nos statuts et règlements;

CONSIDÉRANT que l'ajout d'une telle disposition exigerait également des modifications aux règles de fonctionnement de chacun des regroupements, ce qui, vu les délais nécessaires de dépôt d'avis de motion, est techniquement impossible à réaliser avant la tenue de l'actuel congrès;

CONSIDÉRANT la nécessité et l'importance de baliser la notion de suppléance ou de substitution au bureau fédéral, advenant l'introduction de cette notion;

CONSIDÉRANT que cette nouvelle disposition pourrait avoir des incidences au plan financier;

CONSIDÉRANT qu'il serait important, profitable et intéressant d'effectuer des travaux auprès d'autres organisations afin de connaître l'existence ou non de la notion de suppléance ou de substitution dans une instance;

CONSIDÉRANT le souci d'assurer un bon suivi dans les dossiers soumis au bureau fédéral, étant donné son importance politique au sein de notre fédération;

CONSIDÉRANT que la demande d'introduire la notion de suppléance ou de substitution au bureau fédéral fait suite à une situation particulière vécue au cours du dernier mandat;

Semer



CONSIDÉRANT le court délai disponible pour analyser tous les impacts de l'ajout éventuel d'une telle disposition sur le fonctionnement de la fédération;

QUE le congrès mandate le comité exécutif pour mener une réflexion au sein de la fédération sur la notion de suppléance ou de substitution pour les réunions du bureau fédéral, en vue de formuler des recommandations au comité des statuts et règlements qui sera élu pour le congrès de 2012 et qu'entre-temps, on examine la question de la télé présence, c'est-à-dire par conférence téléphonique ou vidéo conférence.

Résolution no 3

Que le congrès fédéral adopte l'ensemble des amendements aux statuts et règlements présentés par le comité des statuts et règlements.

POINT 13 RAPPORT DU COMITÉ DE SURVEILLANCE DES FINANCES

13.1 Fonds général

Que le congrès fédéral reçoive le rapport du comité de surveillance des finances et adopte les états financiers vérifiés au fonds général au 31 décembre 2008.

13.2 Fonds de négociation

Que le congrès fédéral reçoive le rapport du comité de surveillance des finances et adopte les états financiers vérifiés au fonds de négociation au 31 décembre 2008.

13.3 Fonds d'administration des ristournes d'assurances

Que le congrès fédéral reçoive le rapport du comité de surveillance des finances et adopte les états financiers vérifiés au fonds d'administration des ristournes d'assurances au 31 décembre 2008.



POINT 14 POUR UNE RÉPONSE SYNDICALE À LA CRISE - ORIENTATIONS

1. UNE RÉPONSE SOCIALE

Considérant la nécessité d'une réponse à la crise qui soit au service des intérêts des travailleurs et des travailleuses ;

Considérant que l'éducation est un droit reconnu par la Déclaration universelle des droits de l'homme et qu'elle est un bien public et non un produit de consommation ;

Considérant que l'éducation est primordiale dans nos sociétés, et ce à plusieurs égards : au plan social, régional, communautaire et économique ; au plan de la vie démocratique et au plan individuel ;

Considérant que l'éducation est destinée à promouvoir l'équité, à cultiver un meilleur dialogue social entre les communautés culturelles, à valoriser l'égalité et la non discrimination ;

a) Le congrès de la FNEEQ mandate ses représentantes et ses représentants :

- de répondre à l'invitation de l'Internationale de l'Éducation et de la Confédération syndicale internationale de promouvoir et de défendre les droits sociaux et économiques de la population du Québec notamment en revendiquant l'accroissement des investissements publics vers les personnes et les services qui garantissent l'exercice de ces droits ;
- d'appuyer la mise en route de tout chantier sur la fiscalité, initié par la CSN et dans une perspective intersyndicale, dans le but de définir des propositions visant l'accroissement des moyens de l'État pour répondre aux besoins sociaux, notamment :
 - une éradication des paradis fiscaux ;
 - l'implantation d'une taxation sur les transactions financières ;
 - une forte hausse des impôts sur les profits des entreprises, sur les hauts revenus, et la création d'un impôt sur les fortunes et les héritages élevés, et ce, dans la perspective d'un renforcement de la fiscalité progressive ;
 - une forte taxation des technologies polluantes ;

Semer



- d'appuyer et de s'associer à tout projet de mobilisation sociale unitaire pour permettre d'exprimer l'indignation et la colère de la population, d'une part, et d'autre part, de susciter des actions et prendre des initiatives pour contribuer à développer une mobilisation contre les effets de la crise sur les conditions de vie et de travail ;
- de chercher à engager une réflexion sur la tenue d'une grève sociale intersyndicale large, sectorielle le cas échéant ;
- de préparer, de concert avec la CSN, pour un prochain conseil fédéral, un plan d'action pour favoriser la constitution d'un large front social sur une réforme de la fiscalité conforme aux résolutions du congrès.

2. POUR UNE RÉPONSE VERTE

Considérant les études sur le caractère inéluctable du réchauffement de la planète et selon une ampleur qui aura des conséquences majeures sur la qualité de vie de la population mondiale ;

Considérant l'importance du rôle de l'État dans la réglementation des émissions carboniques et polluantes, ainsi que dans le maintien de la biodiversité ;

Considérant qu'une action des gouvernements est toujours nécessaire pour offrir aux générations futures les moyens optimums pour faire les choix sociaux appropriés à ce moment ;

Considérant l'occasion qu'offre la crise économique pour imprimer un changement de cap majeur au développement industriel et économique qui soit en rupture avec une logique du profit maximum et de la consommation à outrance ;

Considérant que l'accroissement des dépenses publiques dans les technologies non polluantes constitue un moyen significativement supérieur pour une sortie de crise respectueuse de l'environnement, comparativement aux investissements dans des infrastructures centrés sur les énergies fossiles ;

Considérant le rôle du personnel enseignant auprès des étudiantes et des étudiants, rôle qu'il peut jouer en regard des enjeux en environnement, de la sensibilité des étudiantes et des étudiants à ces enjeux ;

Semer



- a) Le congrès de la FNEEQ mandate ses représentantes et ses représentants :
- d'intervenir sur toutes les tribunes disponibles pour réclamer un changement de cap majeur au développement industriel et économique qui soit en rupture avec une logique du profit maximum et de la consommation à outrance et ainsi que :
 - fixer une cible nationale de réduction des gaz à effets de serre d'au moins 25 % en deçà des niveaux de 1990, à atteindre d'ici 2020 ;
 - la prise en compte des enjeux environnementaux dans les réponses à la crise économique ;
 - des plans audacieux pour décarboniser l'économie dans tous les domaines et dans tout ce qui contribue au réchauffement de la planète, de même que pour réduire au maximum ses conséquences négatives sur la biodiversité ;
 - le développement et l'accessibilité aux transports publics, la mise en place d'une politique ambitieuse d'économie d'énergie, de développement des technologies vertes, et de la recherche scientifique fondamentale orientée vers la protection de la planète tout en tenant compte du principe de précaution ;
 - la protection de la biodiversité ;
 - d'associer la FNEEQ, par l'implication des membres du comité exécutif comme par l'action du comité santé, sécurité et environnement, au soutien et à la participation au débat public et aux manifestations qui auront lieu sur ces enjeux entourant la rencontre internationale de Copenhague ; entre autres en fournissant aux syndicats, sur le site et par courriel, une chronique pour les journaux syndicaux ;
 - de demander au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, la mise en place d'un plan d'action pour développer les pratiques soucieuses en environnement dans l'ensemble des établissements scolaires, d'un plan de sensibilisation des étudiantes, des étudiants et des salarié-es des établissements, d'un plan de révision des programmes d'études pour introduire la préoccupation environnementale, en particulier concernant les impacts possibles des changements climatiques et de l'appauvrissement de la biodiversité ;
 - de donner suite à la recommandation d'implanter à la fédération une politique d'achat responsable ;

Semer



- de prévoir pour la tenue des instances de la fédération une politique audacieuse de remboursement des déplacements qui favorisera l'utilisation du transport en commun, le covoiturage dans une perspective de réduction de l'utilisation de l'automobile et, plus généralement, de réduction de la consommation d'énergies productrices de gaz à effet de serre ;
- de favoriser l'utilisation du courriel pour la diffusion de matériel d'information dans le but de réduire significativement le recours à l'imprimé ;
- de développer une réflexion sur toute la question des biocarburants qui ont un impact sur la crise alimentaire.

b) Le congrès de la FNEEQ demande aux syndicats :

- d'organiser la transmission systématique aux membres des informations provenant de la fédération concernant les enjeux environnementaux en regard de la biodiversité et des changements climatiques et de proposer et faire état d'initiatives et de mesures déjà existantes visant à améliorer la situation ;
- d'organiser, de concert avec les associations étudiantes en priorité, des activités de sensibilisation des enseignantes, des enseignants, des étudiantes et des étudiants, y compris dans le cadre de l'enseignement lui-même ;
- de faire écho aux manifestations et mobilisations qui auront lieu cet automne autour de ces questions et de favoriser la participation étudiante à ces manifestations, entre autres en faisant circuler la pétition de Greenpeace à cet effet : *Déclaration de soutien à Kyoto plus* ;
- d'exiger des établissements d'enseignement non seulement l'implantation d'une politique d'achat responsable mais aussi une politique cadre en environnement, qui prévoit notamment favoriser l'implantation d'une politique favorisant l'utilisation des transports publics et la réduction de l'utilisation de l'automobile, ainsi qu'une politique d'aménagement des bâtiments permettant, plus généralement, la réduction de la consommation d'énergies productrices de gaz à effet de serre ;
- de revoir les politiques d'achat du syndicat à la lumière de la politique adoptée par la FNEEQ.

Semer



- c) Le congrès demande à ses représentantes, à ses représentants ainsi qu'aux syndicats de :
- favoriser l'émergence d'un « *2e front politique* » sur l'environnement au sein de la confédération et des organisations sociales et syndicales, par une meilleure articulation des enjeux environnementaux à l'action politique et sociale de la confédération et des organisations sociales en général.

3. UNE RÉPONSE QUI PRENNE RÉSOLUMENT APPUI SUR L'ÉDUCATION

FAIRE DE L'ÉDUCATION UNE PRIORITÉ NATIONALE AU QUÉBEC

Considérant l'importance cruciale de l'éducation comme vecteur d'équité sociale et comme facteur de développement des personnes ;

Considérant qu'une éducation de qualité, y compris au post-secondaire, doit dès lors être promue comme un droit et non seulement comme un service public ;

Considérant que toutes les formes de privatisation pouvant affecter l'éducation vont à l'encontre de ce dernier principe ;

*Considérant qu'il subsiste quelques préoccupations importantes de la FNEEQ qui n'ont pas trouvé écho dans le manifeste **Pour faire de l'éducation une priorité nationale au Québec**;*

Le congrès de la FNEEQ mandate ses représentantes et ses représentants pour continuer à développer une approche proactive afin que l'éducation redevienne au Québec une priorité nationale, pour contrer le décrochage et favoriser la réussite, pour renforcer l'accessibilité financière et géographique de l'enseignement supérieur, pour valoriser la profession enseignante et pour défendre et développer une éducation publique de qualité.

Semer



En conséquence,

3.1 Pour que l'éducation redevienne une priorité nationale, le congrès :

- engage la FNEEQ à renforcer son action collective de promotion du manifeste *Pour faire de l'éducation une priorité nationale au Québec* ;
- invite ses syndicats à s'engager activement dans tous les forums permettant de diffuser les positions de la FNEEQ, notamment lors du prochain Forum social québécois et lors de la 9^{ème} Conférence tri-nationale pour la défense de l'éducation publique, à Montréal en mai 2010 ;
- demande à ses représentantes et représentants de poursuivre, auprès des autres organisations syndicales, le travail de sensibilisation aux positions développées par la FNEEQ, notamment concernant le financement de l'école privée et la réforme, en créant au besoin les forums d'échanges nécessaires ;
- mandate ses représentantes et ses représentants de collaborer activement à la mise à jour de la plate-forme CSN en éducation.

3.2 Pour valoriser la profession enseignante, le congrès :

- s'oppose, sur les enjeux de la gouvernance des établissements d'enseignement supérieur, aux projets de lois envisagés dans ce domaine par le gouvernement du Québec et demande la poursuite de la réflexion de l'ensemble des collectivités concernées, en défendant la collégialité et la légitimité de la représentation des enseignantes et des enseignants ;
- engage la FNEEQ à poursuivre la lutte pour la reconnaissance de la contribution des enseignantes et des enseignants au maintien de la qualité de la formation et au développement de l'ensemble de la société ;
- engage la FNEEQ à poursuivre ses démarches afin de promouvoir et valoriser l'enseignement dans les universités afin de contrebalancer l'importance accordée aujourd'hui à la recherche ;
- développe ses positions sur la défense de l'autonomie professionnelle des enseignantes et des enseignants face à l'instauration de mesures de contrôles administratifs de toute nature, en valorisant les dimensions personnelle et collective et la légitimité de la représentation qui y sont liées ;
- engage la FNEEQ à faire valoir auprès du MELS l'importance de consulter l'ensemble des enseignantes et des enseignants pour toutes les décisions qui concernent le milieu de l'éducation.

Semer



3.3 Pour contrer le décrochage et favoriser la réussite, le congrès:

- réclame que toutes les écoles aient les moyens d'une approche éducative qui tienne compte de tous les aspects de la personne, et dans cette perspective, que leur mission soit élargie à la dimension véritablement éducative ;
- dénonce l'approche comptable du gouvernement en matière de réussite ;
- exige que le gouvernement prenne les moyens de mettre fin à la ségrégation scolaire en réglementant la sélection sur une base académique dans la perspective de l'abolir complètement à moyen terme et en obligeant toutes les écoles privées et publiques qui ont recours à cette pratique à assumer leur juste part de responsabilité envers tous les élèves, quel que soit leur profil ;
- demande à la FNEEQ de développer une analyse et des positions sur la réussite à l'enseignement supérieur, dans la perspective de préserver la qualité de la formation ;
- demande à la FNEEQ de développer une analyse et des positions pour contrer le décrochage et favoriser la réussite dans une perspective sociale ;
- réclame la poursuite de l'intégration des chargées et chargés de cours ainsi que des tuteurs et tutrices à des tâches pédagogiques autres que l'enseignement, et ce, à tous les cycles ;

3.4 Pour renforcer l'accessibilité financière et géographique de l'enseignement supérieur, le congrès :

- dénonce les effets du mode de financement du réseau collégial sur les petites cohortes et l'offre de programmes, particulièrement dans les régions, et réclame la mise sur pied d'un groupe de travail paritaire (ministère, Fédération des cégeps, syndicats et associations étudiantes) pour trouver des solutions durables à cette problématique sur l'enseignement collégial en région ;
- demande à la FNEEQ d'être particulièrement vigilante quant à la définition et à la prise en charge des besoins en formation continue par le secteur privé ;
- réclame des mesures qui mettent fin à la concurrence en éducation, entre les ordres d'enseignements et entre les établissements d'un même ordre ;

Semer



- dénonce le modèle de financement des universités qui engendre la hiérarchisation des disciplines et des universités en favorisant la compétition et réclame, dans cette perspective, un financement de base adéquat pour les universités québécoises partout sur le territoire ;
- en regard de la condition financière des étudiantes et des étudiants, réitère son appui au principe de la gratuité et renouvelle son soutien aux organisations étudiantes pour obtenir des améliorations au régime des prêts et bourses ainsi que la suppression, des droits de scolarité.

3.5 Pour défendre et développer une éducation publique de qualité, le congrès :

- réaffirme son opposition systématique à toute forme d'intrusion, endogène ou exogène, du privé dans le système d'éducation, en s'opposant, notamment à la progression de projets en partenariat privé-public en éducation ;
- mandate la FNEEQ de procéder à un état des lieux relativement aux intrusions endogènes et exogènes déjà effectives dans nos institutions d'éducation et à en dégager un plan d'action afin de les contrer ;
- demande à ses représentantes et ses représentants de poursuivre leur veille de la situation internationale et nationale en cette matière et en faire régulièrement rapport au Conseil fédéral ;
- mandate le comité exécutif à former et à outiller, en vertu du principe de précaution, les élues et les élus syndicaux siégeant aux conseils d'administration des institutions d'enseignement publiques et privées, et dans les instances concernées par les PPP pour qu'elles et qu'ils soient capables de débusquer et de combattre les résolutions administratives et les contenus contractuels indécemment favorables aux partenariats privés d'un PPP ;
- demande à ses représentantes et ses représentants de continuer à réclamer un financement public ajusté étroitement aux besoins du système d'éducation.

Semer



4. UNE RÉPONSE RASSEMBLEUSE

*LA FNEEQ, UN PROJET COLLECTIF POUR FÉDÉRER LE PERSONNEL
ENSEIGNANT*

4.3 Recommandation spéciale concernant la Fédération autonome du collégial

Le congrès mandate ses représentantes et ses représentants de prendre les mesures qui apparaîtront nécessaires, y compris, le cas échéant, la tenue d'un congrès spécial pour favoriser l'intégration la plus harmonieuse possible des syndicats affiliés à la Fédération autonome du collégial à la FNEEQ.

QUE LE CONGRÈS FÉDÉRAL ADOPTE LES ORIENTATIONS 1, 2, 3 ET 4.3 EN ANNEXE
AU RAPPORT POLITIQUE DE L'EXÉCUTIF.

MOTION DE RÉFÉRENCE AU CONSEIL FÉDÉRAL

**QUE les recommandations 4.1 et 4.2 soient référées au
prochain conseil fédéral.**

4.1 SUR LA RELÈVE ET LA VIE SYNDICALE

*Considérant le renouvellement important du corps enseignant dans les
établissements d'enseignement;*

Le congrès modifie le nom du comité fédéral sur la précarité en comité fédéral
sur la précarité, la relève et la vie syndicales et mandate ses représentantes et
ses représentants :

- de poursuivre le plan d'actions et les efforts dirigés vers la relève et la vie syndicales ;
- de publier le plus tôt possible le document de bienvenue à la FNEEQ, en tenant compte des résolutions adoptées par le congrès à cet égard ;
- de produire un numéro spécial de la revue *Carnet* comme outil de soutien à la relève et la vie syndicales, qui permettrait aussi de constituer un document de base pour la tenue d'une session de formation sur le rôle, la fonction, la contribution et les objectifs de l'action syndicale au Québec d'aujourd'hui.

Semer



4.2 POUR VALORISER LE MILITANTISME DES ENSEIGNANTES

Considérant le renouvellement important du corps enseignant dans les établissements d'enseignement;

Considérant l'importance de favoriser la participation des femmes dans un contexte de changement de garde et de relève enseignante dans les syndicats et à la fédération ;

Considérant l'engagement de la FNEEQ sur ce plan lors du conseil fédéral de mai 2008;

LE CONGRÈS DEMANDE À SES REPRÉSENTANTES ET SES REPRÉSENTANTS AINSI QU'ÀUX SYNDICATS, LE CAS ÉCHÉANT :

- de poursuivre le travail de compilation du taux de présence des femmes dans les structures et les instances syndicales et fédérales ;
- de viser à hausser et à renforcer la présence des femmes dans les structures et les instances des syndicats et de la fédération, notamment en ce qui concerne la fédération, par le biais des pratiques suivantes :
 - en identifiant, auprès des syndicats et des femmes, les obstacles à cette participation, et les pratiques pouvant lever ces obstacles, notamment en ce qui a trait à la conciliation famille travail ;
 - en produisant un ensemble de moyens (outils de sensibilisation, suggestions de pistes d'action) pour les syndicats ;
 - en organisant des débats, à l'intérieur de chaque regroupement, sur la conciliation famille travail;
 - en organisant des sessions de formation pour les nouvelles militantes enseignantes;
- de favoriser, plus largement, l'implication des femmes dans la vie citoyenne.

Semer



Point 16 QUESTIONS DE PRIVILÈGE ET SYNDICATS EN CONFLIT

1 – Question de privilège concernant la lutte contre l’homophobie

QUE LE CONGRÈS 2009 DE LA FNEEQ :

- exprime sa solidarité à l’égard des personnes des minorités sexuelles dans le monde, notamment en appuyant l’implication de la CSN dans la *Conférence internationale sur les droits humains des LGBT de Copenhague 2009*, faisant suite aux précédentes conférences internationales en marge des *Gay Games* puis des *Outgames* ;
- appuie la mise en place d’une stratégie nationale de lutte contre l’homophobie, dans l’esprit du rapport de consultation du Groupe de travail mixte contre l’homophobie intitulé *De l’égalité juridique à l’égalité sociale : vers une stratégie nationale de lutte contre l’homophobie*, rédigé par la CDPDJ ;
- DEMANDE À SES REPRÉSENTANTES ET SES REPRÉSENTANTS:
 - d’étudier le bilan du suivi des recommandations du rapport dans le but d’appuyer la poursuite des démarches dans le milieu de l’éducation ;
 - de soutenir la diffusion de l’information nécessaire à la mise à jour de nos connaissances sur l’homophobie dans le milieu de l’éducation au Québec ;
- DEMANDE AUX SYNDICATS AFFILIÉS:
 - de participer ou de poursuivre leur participation aux activités de leur établissement en vue de souligner la *Journée internationale de lutte contre l’homophobie* ;
 - de s’inscrire dans le Réseau des alliés de la CSN.

Semer



2 – Question de privilège concernant la campagne anti-recrutement militaire dans les établissements scolaires et le Sommet populaire contre la guerre et le militarisme

QUE LE CONGRÈS DE LA FNEEQ :

- se prononce contre la campagne de recrutement militaire dans les établissements d'éducation au Québec et demande à ses représentantes et ses représentants d'intervenir publiquement en ce sens, entre autres :
 - en s'associant à la conférence de presse qui se tiendra sur cette question en septembre prochain;
 - en faisant connaître sa position auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et des associations patronales des établissements d'enseignement, le cas échéant;
- soutienne la tenue d'un *Sommet populaire contre la guerre et le militarisme* en novembre 2009 à l'initiative du *Collectif Échec à la guerre!*, pour faire le point sur la campagne de retrait des troupes canadiennes d'Afghanistan;
- invite les syndicats à prendre part à ce sommet, notamment en participant à la tenue d'un atelier sur la question du recrutement militaire chez les jeunes, en collaboration avec d'autres acteurs en éducation;
- invite les syndicats affiliés à mettre en œuvre la position contre le recrutement dans les établissements d'enseignement et à appuyer concrètement les campagnes locales menées par les associations étudiantes, entre autres en demandant aux directions d'établissements de ne plus permettre le recrutement et la publicité militaire dans leurs institutions.

Semer



3 - Question de privilège concernant la solidarité avec le peuple palestinien et la tenue d'un Forum social mondial sur l'éducation et la culture en Palestine en 2010

ATTENDU la solidarité exprimée par la FNEEQ depuis plusieurs années à l'endroit du peuple palestinien, notamment par la participation d'une délégation de la FNEEQ à la conférence internationale d'octobre 2004 à Ramallah;

ATTENDU les liens tissés par la FNEEQ avec l'organisme palestinien *Teacher Creativity Center*, à l'occasion de cette conférence en 2004, mais aussi comme initiative citoyenne du monde enseignant palestinien;

ATTENDU le témoignage de la délégation québécoise de la Coalition Justice et Paix en Palestine (CJPP), dont faisait partie Odette Lefrançois comme représentante de la FNEEQ, avec l'objectif non seulement de témoigner de la solidarité de la FNEEQ mais aussi de tenter d'entrer dans la Bande de Gaza et de participer à briser le blocus qui entoure cette région;

ATTENDU l'aggravation de la situation socio-politique et humanitaire en Palestine occupée, et en particulier à Gaza, avec le blocus et l'intervention militaire israélienne suite aux bombardements pendant trois semaines durant la période des Fêtes 2008;

ATTENDU les conséquences de la situation sur le droit à l'éducation du peuple palestinien, ce dont témoigne la dernière publication conjointe de la FNEEQ et de l'ASSÉ;

ATTENDU le soutien exprimé par la FNEEQ pour le développement d'une campagne de boycott, de sanctions et de désinvestissements contre Israël, jusqu'à ce que cet État applique le droit international et les principes universels des droits humains, campagne appelée par la société civile palestinienne en 2005 et qui connaît un appui croissant partout dans le monde syndical et académique;

Semer



ATTENDU le projet de Forum social mondial sur l'éducation en Palestine en 2010, appelé par l'Assemblée des mouvements sociaux au Forum social mondial 2009 de Bélem, projet soutenu par le TCC, des ONG palestiniennes, le mouvement syndical palestinien, le Conseil international du Forum social mondial et plusieurs organismes de solidarité internationale;

LE CONGRÈS DE LA FNEEQ RÉAFFIRME SON APPUI EN PARTICIPANT ACTIVEMENT À LA CAMPAGNE DE BOYCOTT, DE SANCTIONS ET DE DÉINVESTISSEMENT (BDS) QUI PREND PRÉSENTEMENT DE L'AMPLEUR DANS LA SOCIÉTÉ CIVILE AINSI QUE DANS LES ORGANISATIONS SYNDICALES ;

LE CONGRÈS DE LA FNEEQ CONVIENT DE SOUTENIR LE PROJET DE FORUM SOCIAL MONDIAL SUR L'ÉDUCATION EN PALESTINE EN 2010 ET DEMANDE À SES REPRÉSENTANTES ET REPRÉSENTANTS :

- de mener des discussions avec les organismes québécois en éducation ou de solidarité internationale pour qu'une campagne soit menée afin de constituer une délégation québécoise à cet événement ;
- de soutenir financièrement une délégation enseignante de la FNEEQ à cet événement ;
- de faire les représentations nécessaires auprès de la CSN pour que la confédération consente à soutenir financièrement l'implication du monde syndical enseignant palestinien dans l'organisation de cet événement ;
- et invite les syndicats affiliés à faire connaître le projet, à participer à la campagne pour constituer une délégation québécoise et à soutenir l'événement.

Semer



SYNDICATS EN CONFLIT :

Que le congrès fédéral appuie la lutte du **Syndicat des travailleuses et des travailleurs du Roi du Coq Rôti – CSN**, leur octroie un don de 1 000 \$ et invite ses syndicats à appuyer leur lutte et à verser une contribution financière à ce syndicat.

Que le congrès fédéral appuie la lutte du **Syndicat des travailleurs de l'information du Journal de Montréal – CSN** et du **Syndicat des travailleurs des Éditions du Réveil (STER-FNC-CSN)**, leur octroie un don de 1 000 \$ chacun et invite ses syndicats à appuyer leur lutte et à verser une contribution financière à ces syndicats.

Point 20 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Que le congrès fédéral reçoive le rapport de la trésorerie et adopte les prévisions budgétaires 2009-2011.

ALLIANCE SYNDICATS ET TIERS-MONDE (ASTM)

Considérant le succès de la campagne confédérale auprès des syndicats de la FNEEQ à l'organisme ASTM, soit autour de 12 000 \$ de dons récurrents annuellement ;

Considérant la recommandation adoptée par le conseil fédéral de la FNEEQ de décembre 2007 de prévoir, au présent congrès, une contribution récurrente de la FNEEQ, complémentaire à celles des syndicats affiliés ;

Il est résolu que le congrès de la FNEEQ accorde un don récurrent à l'organisme CSN Alliance syndicats et tiers-monde (ASTM) qui se calculera, pour le prochain mandat, en complément des contributions annuelles des syndicats, pour atteindre une somme de 25 000 \$, soit environ 1\$ par membre par année de la part de la FNEEQ et de ses syndicats affiliés.

Point 21 DONS

Que le congrès fédéral adopte les dons suivants :

- *Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA)* 1 000 \$
- *Forum social québécois 2009* 1 000 \$

Semer

